

LA PRÉPARATION DES JEUX DE PARIS :

QUELLES INNOVATIONS ET ÉVOLUTIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS ET L'IMMOBLIER ?

COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS ET LE GRIDAUH



MERCREDI 22 JANVIER 2020

8h30 - 11h30

Salon Hoche - 9 Avenue Hoche, 75008 Paris

Inscription : <http://www.paris.notaires.fr/gridauh-2019>

PROGRAMME

Ouverture de colloque :

Bertrand Savouré, Président de la Chambre des Notaires de Paris

Rozen Noguellou, Directrice du GRIDAUH, Professeur à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne

1re Table Ronde : La réversibilité des bâtiments dans le domaine de l'urbanisme et de la construction : le permis à double état une première étape ?

Animation : **Michèle Raunet**, Notaire à Paris

Intervenants :

- **Rozen Noguellou**, Directrice du GRIDAUH, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)
- **Emmanuel Acchiardi**, Sous-Directeur de la Qualité et du Développement durable dans la construction - Ministère de la Transition écologique et solidaire / Ministère de la Cohésion des territoires
- **Louis Henaux**, Directeur, DPA - Dominique Perrault Architecture
- **Virginie Leroy**, Directeur Général Adjoint Aménagement et Grands Projets Urbains - Vinci Immobilier

2e Table Ronde : Le village des jeux : Avec qui et comment ?

Animation : **Olivier Valard**, Notaire à Paris

Intervenants :

- **Hugues Périnet-Marquet**, Professeur à l'Université Paris II, Panthéon-Assas
- **Nicolas Ferrand**, Directeur Général Exécutif de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques - SOLIDEO)
- **Camille Picard**, Directrice Territoriale Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise - Groupe Caisse des Dépôts
- **Laurent Cassignard**, Notaire à Paris

Conclusion du colloque :

Thierry Tuot, Conseiller d'Etat, Président adjoint de la section de l'Intérieur, Président du Conseil scientifique du GRIDAUH

GRIDAUH

Présentation

Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat, est un groupement d'intérêt public de recherche, créé par arrêté interministériel du 28 mai 1996, renouvelé en 2001, 2006, 2011, 2016 et 2017, pour le développement de la recherche juridique et institutionnelle dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat.

Ses principaux objectifs consistent à :

- structurer la recherche dans le domaine du droit et des institutions de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'habitat : identifier et labelliser les équipes de recherche, les mettre en réseau et associer également des chercheurs isolés ;
- valoriser la recherche juridique en procédant au recensement et à l'évaluation des travaux ainsi qu'en favorisant leur publication ;
- renforcer la recherche dans le domaine concerné en lui donnant une dimension collective et comparative et en mobilisant les moyens nécessaires ;
- instaurer un partenariat institutionnalisé praticiens-chercheurs afin d'identifier les priorités de la recherche et d'accroître ses retombées sur la pratique et les besoins des professions.

Les principaux éléments

d'accomplissement de ces objectifs sont :

- la réalisation de programmes dont le Gridauh prend l'initiative ou qui lui sont confiés ;
- le soutien aux recherches des centres associés de son réseau national ;
- la publication de l'annuaire Droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (DAUH) et des Cahiers du Gridauh ;
- la participation à l'animation de l'Association internationale du droit de l'urbanisme (Aidru) ;
- l'organisation de colloques et de séminaires.